DROIT DES PARTICULIERS

Règlement d'une succession pour non-juristes : identifier, chiffrer et accompagner

Au décès d'un client, les proches se tournent vers leurs interlocuteurs habituels avant même de rencontrer le notaire : que devient le compte bancaire, qui reçoit le capital d'assurance vie, quand le logement peut-il être vendu. Répondre approximativement expose à des engagements que le règlement de la succession viendra démentir. Cette journée suit une succession du décès au partage : identification des héritiers, inventaire de l'actif et du passif, option successorale, indivision et opérations de partage. Elle traite la transmission au décès et non la séparation du couple, objet d'une formation distincte. Les participants apprennent quoi dire au client et quand passer la main.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 158 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Conseillers bancaires, conseillers en gestion de patrimoine, assureurs, collaborateurs de cabinet et professionnels non juristes.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les héritiers et leurs droits dans une situation familiale donnée
- Recenser l'actif et le passif à prendre en compte dans la succession
- Expliquer les conséquences de l'acceptation ou de la renonciation
- Situer le traitement des contrats d'assurance vie par rapport à la succession
- Repérer les situations qui exigent l'intervention d'un notaire ou d'un avocat

03 Programme détaillé

M1 Ouverture de la succession

- Les premières semaines après le décès
- Détermination des héritiers et place du conjoint survivant
- Recherche des dispositions prises par le défunt
- Effets du décès sur les comptes bancaires et les moyens de paiement
- Pièces à réunir pour engager le règlement
- Cas pratique : Les participants établissent la dévolution successorale de trois situations familiales.

M2 Actif passif et option successorale

- Mesurer ce qui se transmet réellement
- Inventaire des biens et méthode d'évaluation retenue
- Dettes du défunt et charges de la succession
- Acceptation pure et simple acceptation à concurrence de l'actif net et renonciation
- Contrats d'assurance vie et lecture des clauses bénéficiaires
- Donations antérieures et rapport à la succession
- Atelier : Chaque participant reconstitue l'actif et le passif d'une succession fournie.

M3 Indivision et partage

- Conduire le dossier jusqu'au partage
- Gestion des biens pendant l'indivision successorale
- Vente d'un bien avant partage et accord des héritiers
- Opérations de partage et attribution des lots
- Désaccords entre héritiers et voies de règlement
- Moment où le dossier doit être confié à un professionnel du droit
- À retenir : Tant que le partage n'est pas réalisé les héritiers décident ensemble.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 158 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr